



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE



108, avenue de Fontainebleau – 94276 LE KREMLIN BICETRE CEDEX
Tél : 01.58.68.22.75 – fax : 01.46.58.12.73 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

ACADEMIE :
.....

Feuille à renvoyer dans
les 24 HEURES à :

FOOTBALL AMERICAIN

FEUILLE DE MATCH

RENCONTRE : _____

Lieu _____

Date _____ Poule _____

NATURE : Féminin Ligue Conférence
 Masculin National

EQUIPE I _____

EQUIPE II _____

RESPONSABLE _____

RESPONSABLE _____

N° Licence obligatoire _____

N° licence obligatoire _____

LIGUE _____

LIGUE _____

Arbitre Principal : _____

Second Arbitre : _____

Arbitres Equipe I :
1^{er} arbitre : _____
N° Licence FFSU : _____

Arbitres Equipe II :
1^{er} arbitre : _____
N° Licence FFSU : _____

2nd arbitre : _____
N° Licence FFSU : _____

2nd arbitre : _____
N° Licence FFSU : _____

RQ : Si l'une des deux équipes n'est pas en mesure de fournir les deux arbitres requis par le règlement FF Sport U, l'arbitre principal peut avec l'accord des deux capitaines assurer le déroulement de la rencontre. Dans ce cas de figure, aucune réserve concernant l'arbitrage ne pourra être recevable sur cette rencontre.

RESULTAT FINAL

EQUIPE DE.....**BAT EQUIPE DE**.....

Par**à**

Signatures : **CAPITAINE I**

ARBITRE PRINCIPAL

CAPITAINE II

Second Arbitre

Arbitres Equipe I

Arbitres Equipe II

Observations de l'arbitre (ne pas hésiter à joindre un rapport en annexe) :

Blessés :

RAPPEL DE LA REGLE 3.4 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FF SPORT U :

Règle 3.4 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu' après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- de sa licence valide, ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par la ligue accompagnée d'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- à défaut : d'une pièce d'identité officielle (cf. ci-dessous) ou d'une attestation de perte délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police et à condition que sa qualité de licencié FF Sport U ait pu être vérifiée avant le début de la compétition.

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuellement graves.

RESERVES – RECLAMATIONS ou ACCIDENTS :

A rédiger sous la dictée du capitaine de l'équipe plaignante. A confirmer par mail et lettre dans les 24 heures.

COMMUNICATION DES RESULTATS : L'équipe gagnante doit communiquer les résultats du match dès le jeudi soir à la FF sport U – 01.58.68.22.75 (un répondeur téléphonique fonctionne du jeudi soir au vendredi matin). Transmettre les résultats à sa ligue le vendredi matin avant 10h. Transmettre la feuille de match à la FF Sport U dans les 48 heures. Si ces trois règles ne sont pas respectées, l'équipe fautive ne percevra pas son indemnité de déplacement prévue pour le match concerné. En cas de match nul, l'équipe 1^{ère} nommée sur le calendrier doit effectuer ces démarches.